

## Bougez autrement au Pays du Mont-Blanc



Pour se déplacer au Pays du Mont-Blanc :  
[www.viamontblanc.com](http://www.viamontblanc.com)

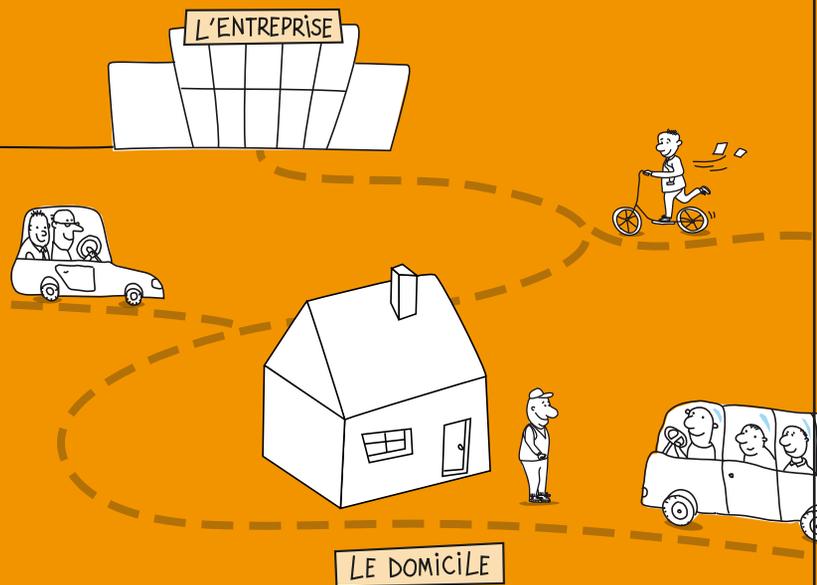
Pour connaître l'action du Syndicat Mixte :  
[www.monpaysdumontblanc.fr](http://www.monpaysdumontblanc.fr)

Pour visiter le Pays du Mont-Blanc :  
[www.pays-du-mont-blanc.com](http://www.pays-du-mont-blanc.com)

Pour découvrir le Pays du Mont-Blanc en images :  
[www.montblanc.tv](http://www.montblanc.tv)



# Et si on se déplaçait autrement au Pays du Mont-Blanc ?



## 4. LE DÉPLACEMENT DES SALARIÉS

**PIT**

PLAN INTÉGRÉ TRANSFRONTALIER DE L'ESPACE MONTBLANC

**MOBILITÉ DURABLE**



# LE DÉPLACEMENT DES SALARIÉS

Qu'est-ce qu'un PDE et un PDA ?

*"33 millions de véhicules particuliers en France.  
Plus de la moitié roule tous les jours ou presque pour  
effectuer un trajet domicile-travail."*

## Plan de Déplacement d'Entreprise, Plan de Déplacement d'Administrations

C'est une démarche qui vise à mettre en œuvre sur un lieu de travail un ensemble d'actions destinées à inciter salariés et autres usagers (fournisseurs, visiteurs, clients) à réduire l'utilisation individuelle de la voiture au profit d'autres modes de transports (vélos, transports collectifs, covoiturage...).

Il ne s'agit pas forcément de navettes de ramassage des salariés, mais par exemple de faciliter le covoiturage, de mettre en place des parkings vélos, d'informer sur les lignes de bus existantes... Plein de petites solutions qui incitent le changement des comportements.

### Et pour les très petites entreprises ?

L'amélioration des déplacements des salariés concerne les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs. Les TPE et les PME peuvent s'associer pour mettre en œuvre des actions conjointes lorsqu'elles sont localisées dans la même zone.

Le PDE, quels avantages ?

### Pour le salarié

- Réduire son budget déplacements et améliorer son pouvoir d'achat,
- Améliorer ses conditions de travail en diminuant sa fatigue et son stress,
- Réduire le risque d'accident de la route.

### Pour l'employeur

- Réduire les coûts liés aux déplacements (flotte de véhicules de service, carburant, frais kilométriques, coût des accidents, des amendes),
- Valoriser l'image citoyenne de l'entreprise et améliorer sa notoriété.

### Pour tous :

- C'est vivre dans un environnement où la qualité de l'air est meilleure car les émissions de polluants et de GES (gaz à effet de serre) diminuent significativement !

## Et on fait quoi au Pays du Mont-Blanc ?



### Sur la Vallée de Chamonix : une conduite plus écologique

- Dans le cadre de son Plan Climat Energie Territorial, la Communauté de Communes Vallée de Chamonix Mont-Blanc a mis en place un programme de sensibilisation et de formation à l'éco-conduite afin de réduire ses émissions de gaz à effets de serre et atteindre ses objectifs de -20% d'ici 2020.  
Un stage d'une journée, destiné aux agents communaux, permet d'optimiser leur conduite d'un point de vue énergétique, financier et écologique.

### À Megève : des vélos électriques en libre service

- La mairie de Megève, en partenariat avec un vélociste local, teste la mise à disposition de vélos à assistance électrique destinés au personnel administratif des services techniques pour des déplacements dans le cadre de leur travail.

